



*Cadre réservé à L'Avant-Scène*

Classe de Danse 2023 :

Payer le :

Notes :

Photo d'identité

## Dossier d'inscription Entraînements du matin Année 2023

### Informations personnelles

Nom de l'élève* :		Prénom* :	
Date de Naissance :			
Ville de Naissance :		Pays :	
Adresse / Rue :			
BP :		Code postal :	
Ville :			
Tel Domicile :		Tel Portable* :	
E-mail* (en écriture lisible) :			@

### Disciplines souhaitaient

Pilates	<input type="checkbox"/>
Barre au sol	<input type="checkbox"/>

### Santé

L'élève suit-il un traitement médical ?
L'élève a-t'il des allergies ? Alimentaires ? :
Tel en cas d'urgence :

## MODALITES DE REGLEMENT

- Les cotisations sont établies sur des périodes de 8 semaines ;
- Des forfaits sont prévus pour les familles (parents et enfants / soeurs et frères ) ;
- Pour les paiements, il est demandé que soit réglée la totalité de l'année, répartie sur plusieurs chèques (5 ou 10). Ils seront encaissés en début de chaque période ou selon les facilités de paiement indiquées. Les paiements par virement bancaire ne sont plus acceptés ;
- Toute période commencée est due entièrement. Dans le cas d'un arrêt définitif des cours, les chèques des périodes suivantes seront restitués ;
- Toute absence en cours d'année (vacances, obligations professionnelles) et sauf sur présentation d'un certificat médical rétrécissant un arrêt de plus de 3 semaines, ne pourra faire l'objet de remboursement ou d'exonération, seul un rattrapage de cours pourra être organisé avec le professeur selon les cours disponibles. Dans l'impossibilité de rattrapages, l'intégralité de la période concernée reste due intégralement ;
- Le non-paiement de sommes dues et chèques impayés peut entraîner la radiation de l'élève et des poursuites.
- Dans l'éventualité d'une fermeture de l'école dû à un contexte sanitaire défavorable, ou tout événement indépendant de la volonté de la direction, dans la mesure du possible les cours seront proposés par Visio.
- L'élève non à jours de ses cotisations ou suite à un chèque impayé, ne sera pas accepté en cours.

Je soussigné (e), ....., m'engage à régler les cotisations dont les tarifs sont fixés par la direction de *L'Avant-Scène - Centre de Danse Sthan Kabar-Louët*.

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur en vigueur à l'établissement, et m'engage à le respecter.

## COTISATIONS

**Les cotisations sont calculées sur une période de 8 semaines**

*(soit 5 périodes de 8 semaines par an)*

**Les cotisations sont dues dans leur totalité** (en 5 ou 10 chèques) en début d'année ou à l'inscription et valide celle-ci. Elles sont encaissées selon les modalités de paiement :

- Soit 5 chèques, encaissés en début de chaque période ;
- Soit 10 chèques, encaissée entre le 1er et le 5 de chaque mois.

Si l'élève s'inscrit en cours de période, sa cotisation sera calculée au prorata du nombre de cours restants.

Tarif famille : Dès lors que deux élèves ou plus d'une même famille s'inscrivent (Parents et enfants, sœurs et frères uniquement), une réduction de 5% est applicable pour la famille sur la somme totale.

## Tarifs

*Calculés sur une période de 8 semaines*

- 1 cours / semaine : 15 370 XPF TTC
- 2 cours / semaine : 19 610 XPF TTC

## RGPD - Autorisation

J'autorise l'Avant-Scène à me transmettre les informations concernant les fonctions de l'école : Horaires des cours, Planning, Master class, Spectacles, etc ...

## PIECES A FOURNIR

- 1 Photo d'identité
- 1 Certificat médical (permettant la pratique du sport)

Nouméa, le        /        / 2023

Signature de l'élève majeur :